



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Séance extraordinaire du 29 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le vingt-neuf novembre à la Mairie à 19h00, sous la présidence de Laurent LINQUETTE, Maire ;

PRÉSENTS : Annaëlle CHATELAIN, Roland MAZAUDIER, Gilbert DERUS, Harielle LESUEUR Antoine ARTCHOUNIN, Laurence MARINIER, Frédéric MOREIRA, Serge GOUGEROT, Marie MAZAUDIER,

Alain RICHARD, Bernard ROZET, Ali BOUGAA, Marc BILLAND, Saïd BOURDACHE, Emmanuèle PROD'HOMME, Benoit DUFOUR, Farida AIT SI ALI, Cédric BEN AMMAR, Yasmine MESSAOUDI, Céline LABOR, Véronique PELISSIER, Béatrice PRIEZ, Isabelle YATOUNGOU, Nadia BERTRAND ;

POUVOIRS :

Ayda HAZIDADEH qui avait donné pouvoir à Farida AIT SI ALI
Marie-Claude CLAIN qui avait donné son pouvoir à Emmanuèle PROD'HOMME ;
Adeline GELYS qui avait donné son pouvoir à Benoît DUFOUR ;
Chrystelle ZAMI qui avait donné pouvoir à Marc BILLAND ;
Romain TOSELLO-ORSOLLA qui avait donné pouvoir à Laurent LINQUETTE ;
Elisabete CORREIA-MONTEIRO qui avait donné pouvoir à Frédéric MOREIRA ;

EXCUSÉS : Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Henri POIRSON, Marie-Noëlle FRATANI, Sylvain BERTHE ;

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Antoine ARTCHOUNIN.

LA DÉLIBÉRATION PEUT ÊTRE CONSULTÉE, EN MAIRIE, AUPRÈS DE L'ACCUEIL.

- 1. MODIFICATION DES CONDITIONS DE CESSION DES LOTS 5264 ET 5265 ET DU LOCAL CORRESPONDANT AU LOT 5105, SITUÉS COPROPRIÉTÉ MAUBUISSON I À LA SOCIÉTÉ SCI YRP (BAMAKO MARKET) – DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS PAR 27 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (Véronique PELISSIER, Béatrice PRIEZ, Isabelle YATOUNGOU, Nadia BERTRAND)**

Fait à Saint-Ouen l'Aumône, le 30 novembre 2023,
Liste publiée sur le site internet de la Commune le : 1^{er} décembre 2023